

**Compte-rendu du conseil de quartier « Gayant / fbg de Paris »  
Mardi 13 juin 2023 – 18h30/21h – Mairie annexe du fbg de Paris**

Etaient présents :

- Mme Marie DELATTRE, adjointe au Maire, en charge des quartiers « Dorignies », « Gayant/fbg de Paris » et des relations avec les sénior.e.s et assistant.e.s maternel.le.s
- Mme Salima BOUKENTAR, conseillère municipale en charge du logement, des centres de loisirs et du quartier «Gayant/fbg de Paris »

Collège habitants :

- Mme Nadia AIDAOUI
- Mme Chantal BRISSEZ
- M. Rémy PARMENTIER
- Mme Corinne ROBACZEWSKI
- Mme Sandrine SZCZESNIAK
- M. Franck WILHELM

Collège associations :

- M. Christophe LOURME, Centre social résidence Gayant
- Mme Maggy LUC, Parlez-moi de Mia

Collège économiques :

- M. Bruno BERLEMONT, Pharmacie Berlemont
  
- Mme Bernadette CAPELLE, directrice du service démocratie participative
- Mme Tiphonie POULET, chargée de mission cohésion sociale/insertion – service démocratie participative
- M. Abdalah ALI, médiateur social - service démocratie participative
- Mme Sophie TAYEBI, médiatrice sociale - service démocratie participative

Etaient excusés :

- Mme Michèle BASTIN
- M. Yvon MONCHECOURT
- M. Denis VOINOT, Formations juridiques
- Membres du conseil de quartier « Barlet-centre/fbg de Cambrai » :
  - M. Thomas CLARISSE
  - M. Aurélien KLUZIAK

Etaient absents :

- Mme Caroline HERGAULT
- M. Farid NACER
- M. Samir BOUCHABOUN, Aux délices de Gayant

Etaient également présents :

- M. le Maire
- M. Hocine MAZY, adjoint au Maire en charge de la démocratie participative et de la cohésion sociale
- M. Jean-Michel LEROY, adjoint au Maire en charge de la voirie, des mobilités et de la sécurité publique

- M. Claude HÉGO, président du SMTD
- Représentants du SMTD
- Représentants du cabinet en charge du projet de la ligne B
- M. Benjamin CHOISEL, directeur de la voirie
- M. Benoit VAROQUI, directeur adjoint du service voirie
- Mme Axelle BURIEZ, cheffe de projet au service voirie
- Membres du conseil de quartier Barlet-centre/faubourg de Cambrai :
  - Mme Bénédicte CASIER
  - M. Nicolas FROIDURE
  - Mme Fabienne LOYEZ
  - Mme Marie Paule VENVILLE
  - Mme Gisèle TAMAKLOÉ
  - Mme Sylvie DEBREYNE

Mme DELATTRE souhaite la bienvenue à chacun et chacune pour cette rencontre. Elle précise que cette réunion a un caractère exceptionnel puisque les membres du conseil de quartier « Barlet-centre/fbg de Cambrai » sont associés au premier point consacré à la présentation de la future ligne B du bus à haut niveau de service.

Mme DELATTRE remercie M. le Maire, M. Claude HEGO, président du SMTD et M. Jean-Michel LEROY, adjoint au maire d'avoir proposé cette présentation aux conseils de quartier concernés par le tronçon « place de Gaulle-Eglise du Râquet » avant la réunion publique du vendredi 16 juin.

## **I – PRESENTATION DE LA LIGNE B DU BHNS PAR M. HEGO, PRESIDENT DU SMTD :**

M. le Maire remercie Mme DELATTRE pour ses propos. Il signale que la ville et le SMTD travaille ce dossier depuis déjà 1 an et demi avec un objectif de limiter l'impact de cette nouvelle ligne sur le stationnement.

M. le Maire précise que le projet qui va être présenté est bien avancé mais il n'est pas figé. C'est une proposition de qualité qui est faite. Il faut parvenir au choix le plus consensuel.

M. HEGO confirme que le projet n'est pas figé et rappelle qu'une concertation a déjà eu lieu il y a 1 an et demi dans certains secteurs de cette ligne. Après la gratuité des transports, le développement du réseau était nécessaire avec un objectif majeur : améliorer la régularité de la ligne et assurer l'accessibilité

L'idée est d'améliorer l'actuelle ligne 2 et de renforcer les dessertes. L'amplitude horaire est de 5h45 à 20h30 avec un passage aux heures de pointe toutes les 12 à 13 minutes (15 à 20 minutes en dehors des heures de pointe).

Les aménagements pour répondre à ces enjeux sont :

- L'aménagement et la mise en accessibilité des stations
- La création de site propre BUS uniquement sur les secteurs problématiques
- L'amélioration du fonctionnement des carrefours à feux avec mise en place d'un système de priorité BUS.

En quelques chiffres, cette ligne B c'est 9 communes concernées, 17,2 kms de tronçons dont 4.3 kms commun avec la ligne A et 1,5 km en site propre sur les zones de «congestion ».

Avant de présenter les grands aménagements sur le tronçon, il est rappelé qu'une enquête publique va se dérouler du 23 juin au 24 juillet. Toutes les informations se trouvent sur le site du Syndicat Mixte des Transports du Douaisis : <https://www.smttd.fr>

Les principaux points concernés sur la partie place de Gaulle-Eglise du Râquet :

- Place d'Armes :
  - Aménagement permettant une circulation dans les 2 sens
- Rue de Paris :
  - Création d'une station « Beffroi » entre la rue de la Mairie et la rue Godin
  - Création d'une station « Rue de Paris » en face de la station existante, devant la résidence « porte de Paris » ; il s'agira d'une station centrale
- Place l'Hérillier (lieu considéré comme le plus accidentogène de la ville) :
  - Création d'une voie bus centrale
  - Création d'une piste cyclable dans les 2 sens avec possibilité aussi pour le cycliste de prendre la voie « voiture »
- Rue de Cambrai :
  - Mise en place d'un itinéraire « vélo » de l'avenue de Twickenham à la place L'Hérillier
  - Suppression du carrefour à feux rue de Lambres avec interdiction de tourner à gauche
  - Création d'une station « résidence Gayant »
  - Création d'une station « pont de Cambrai »
- Rue du faubourg de Paris :
  - Elargissement du bout de la rue des Eclichettes pour avoir une circulation dans les 2 sens
  - Mise en sens unique de l'accès aux commerces par la rue du faubourg de Paris
  - Création d'une station « Le Râquet »
  - Suppression des feux tricolores à l'intersection avec la rue de Courchelettes

Le coût est travaux est estimé à 15 millions d'euros TTC. La réalisation devrait se faire de mars 2024 à août 2025 pour une mise en service en septembre 2025. Le maximum des travaux sera réalisé durant les phases d'été afin de gêner le moins possible.

M. HEGO précise que le SMTD prendra en charge la mise aux normes des pistes et bandes cyclables ainsi que des trottoirs uniquement au droit des secteurs aménagés.

Un échange s'ensuit notamment sur les difficultés rencontrées par les cyclistes, le respect à avoir pour une circulation partagée, apaisée, l'inquiétude des riverains de la rue de Férin face au problème de stationnement et de circulation, le risque d'avoir une déviation vers la rue Galliéni,...

Quelques informations complémentaires sont apportées :

- Les places de stationnement vont rester
- Le parking du Dauphin va rouvrir mais en mode « abonnement »
- Les nouveaux feux installés donneront la priorité aux bus
- Une signalétique horizontale et verticale sera faite pour les cyclistes place l'Hérillier
- Une étude sera faite par le SMTD pour une compensation financière pour les commerçants qui pourraient être impactés
- Des parkings relais et un parc de covoiturage seront créés. Un parking de 8 places a été réalisé rue de Cambrai
- Tous les feux et toutes les stations seront équipés d'une signalétique pour les malvoyants.

Mme DELATTRE remercie M. HEGO pour son intervention et les précisions apportées sur le BHNS et propose de continuer la réunion du conseil de quartier « Gayant/fbg de Paris ».

## **II – RETOUR SUR LA FORMATION ANIMÉE PAR M. PATRICK NORYNBERG :**

Mme DELATTRE rappelle que cette formation a pour objectif une montée en puissance des conseils de quartier. Une première démarche a eu lieu en octobre 2021. En mars dernier, une présentation globale des 10 ateliers de formation sur « faire la ville autrement » a été faite aux membres des 8 conseils de quartier.

Huit modules se sont déjà déroulés depuis le 6 avril (soit en après-midi, soit en soirée, soit le samedi matin). A noter que sur les 15 membres du conseil de quartier, 4 ont participé soit à la soirée de présentation du 16 mars, soit à au moins un atelier.

Un membre du conseil de quartier qui a participé à un atelier et à une visio estime que le fait d'avoir 2 salles manquait de convivialité.

Mme CAPELLE répond que les ateliers se déroulent tous à la maison des associations Gounod dans le quartier de la Clochette. Le choix de réserver 2 salles côte à côte a été fait de façon volontaire pour justement pouvoir faire un accueil convivial (eau, café, jus de fruit, biscuits) dans une salle et répartir l'atelier sur les 2 salles en fonction des animations prévues.

Les 2 derniers ateliers sont programmés le vendredi 30 juin de 18h30 à 20h30 et samedi 1<sup>er</sup> juillet de 10h à 12h. Il est encore possible de s'inscrire auprès du service démocratie participative.

Mme DELATTRE rappelle que cette formation découle à la fois d'une demande des membres des conseils de quartier relayée par une volonté politique. Le fait d'avoir par la suite une formation commune avec les services de la ville permettra de croiser l'expertise d'usage, l'expertise politique avec l'expertise technique.

## **III – INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

Mme DELATTRE fait un retour sur la dernière réunion du conseil de quartier.

### **1) Plateau Sportif de Proximité derrière le centre social :**

Mme DELATTRE rappelle que le conseil de quartier s'était positionné sur la proposition n° 2 du service jardins et cadre de vie, à savoir une implantation proche du centre social mais avec le souhait de mettre cet équipement en parallèle au centre social plutôt qu'en perpendiculaire. Les services techniques ont répondu que l'orientation dans ce sens n'était pas possible en raison de la présence d'un réseau d'assainissement. L'implantation de ce plateau sportif sera de ce fait perpendiculaire au centre social.

A la question d'un membre du conseil de quartier sur l'utilité de tout regrouper, Mme DELATTRE répond que cette demande émane de la consultation, que l'équipement sportif doit être éloigné des habitations pour éloigner les nuisances sonores. C'est le lieu le plus propice.

### **2) Eco-pâturage :**

Mme DELATTRE annonce que dans le cadre de l'action « éco-pâturage », une quinzaine de moutons Solognots et 3 ânes du Contentin arriveront quai Devigne et rue de Lambres. Ils seront présents jusqu'en novembre.

Cette action permet de préserver le patrimoine et la biodiversité.

Il est rappelé qu'il est formellement interdit de nourrir les animaux avec du pain.

### **3) Fête de Quartier :**

Mme DELATTRE signale que la fête du quartier se déroulera le samedi 17 juin 2023 de 12h à 19h, sur l'espace vert derrière le centre social. De nombreuses animations seront proposées en plus du barbecue. Cette fête bénéficie d'un financement « j'aime mon quartier » car elle regroupe différentes associations dans sa mise en œuvre.

Mme DELATTRE informe que le centre social prévoit également des animations les mercredis soirs en juillet.

4) Rue de Férin – rue de Lambres :

Des membres du conseil de quartier signalent des dépôts de sacs à plusieurs endroits rue de Férin et rue de Lambres. Ces sacs ne sont pas ramassés car non conformes. Ils restent entreposés plusieurs jours.

5) Résidence Gayant :

Un membre du conseil de quartier fait part d'un apaisement au sein de la résidence, certainement lié au renfort des effectifs de Police. Pour certains, c'est le climat d'il y a une douzaine d'années qui revient avec des habitants qui sortent de chez eux et qui discutent ensemble.

6) Rue de Férin :

Le problème du stationnement dans la rue est de nouveau évoqué. Pour les riverains, c'est un vrai problème de sécurité. Les futurs travaux pour la ligne B du BHNS font craindre une intensification du trafic dans cette rue.

### **III – PRESENTATION DE L'EQUIPE DE MÉDIATION SOCIALE :**

La réunion ayant pris un peu de retard, Mme DELATTRE propose que la présentation de l'équipe de médiation se fasse lors de la réunion du 26 septembre. Elle informe que la mairie a sollicité France Médiation pour établir une cartographie de la médiation sur l'ensemble de la ville. Ce document, s'il est finalisé, pourra également être présenté lors de cette rencontre. Les membres présents du conseil de quartier valident cette proposition.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme DELATTRE remercie l'ensemble des personnes présentes. La réunion se termine à 21h.